

**MONSIEUR LE SOUS-PREFET
SOUS-PREFECTURE DE REIMS
PLACE ROYALE
51096 REIMS CEDEX**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Monsieur le Sous-Préfet,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

**MONSIEUR LE DIRECTEUR
DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT
ET DU LOGEMENT
PARC TECHNOLOGIQUE HENRI FARMAN
10 RUE CLEMENT ADER - BP 177
51685 REIMS CEDEX 02**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Monsieur le Directeur,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Madame la Directrice,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Madame la Directrice,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Madame la Directrice,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CONSEIL REGIONAL GRAND EST
MAISON DE LA REGION
1 PLACE ADRIEN ZELLER
BP 91006
67070 STRASBOURG**

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
MARNE-EN-CHAMPAGNE
5, RUE DES MARMOUZETS
CS 60025
51722 REIMS CEDEX**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

**MONSIEUR LE PRESIDENT
CHAMBRE DES METIERS ET DE
L'ARTISANAT DE LA MARNE
68, BOULEVARD LUNDY
BP 62746
51062 REIMS**

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,

Pôle Développement

Direction de l'Urbanisme,
de la Planification, de
l'Aménagement et de
l'Archéologie

Equipe Planification

Références :
24/EP/02

Affaire suivie par
Emilie PRIMAULT

Téléphone
03.26.77.74.03

E-mail
Emilie.primault@
grandreims.fr

**Objet : PLU de Reims
Notification du projet de modification simplifiée n°3**

Monsieur le Président,

Sur sollicitation du conseil municipal, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de Reims par arrêté en date du 23 novembre 2023.

Conformément à l'article L. 153-40 du Code de l'Urbanisme, je vous prie de trouver sur le lien ci-joint l'ensemble des documents constitutifs du projet de modification simplifiée n° 3 au format PDF.

<https://cutt.ly/7wKsbO7A>

Mot de passe : MS3REIMS

Je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos remarques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente empêchée,